

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 01 MARS 2089

Président : Denis RIONDEL Maire

Présents : CHAMPONNOIS L. CHAMPONNOIS C. RIONDEL J. GRENIER B. COLINET F.

Absent : DOIZELET F.

1- Syndicat mixte du Vannon et de la Gourgeonne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord sur la décision du comité du syndicat mixte du Vannon et de la Gourgeonne en date du 18 octobre 2018 par laquelle il a validé la modification de ses statuts suite à la mise en application de la loi GEMAPI.

2- Location de terrains communaux

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de louer à compter du 01 janvier 2019 à M. Jonathan RIONDEL 19 rue des pierres blanches 70120 TINCEY PONTREBEAU les parcelles situées lieudit « Champ du Rupt » et « Pré Ramond » d'une superficie respective de 10 ares et 80 ares 70 centiares ;
- Fixe le prix de location à 113.84 € (prix 2018) ;
- Donne pouvoir à monsieur le maire pour signer tous documents afférents à ce dossier.

M Jonathan RIONDEL, intéressé, n'a pas pris part aux débats et au vote.

3- Travaux en forêt 2019

Après avoir pris connaissance du devis de travaux présentés par l'ONF, le conseil municipal, après en **avoir délibéré, à l'unanimité**, retient les travaux suivants : parcelles 25 et 26 : dégagement de plantation – parcelle 22 : dégagement manuel de plantation **et accepte** le devis de l'ONF d'un montant de 3 995.00 € HT – 4 394.50 € TTC

4- Relais SPANC auprès de la CC4R

Monsieur le maire donne lecture du courrier de la communauté communes par lequel il est demandé à chaque commune de désigner un « Relais SPANC » ayant pour mission d'informer les habitants sur la procédure à suivre pour l'installation d'assainissement non collectif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne M. Denis RIONDEL en qualité de « Relais SPANC ».

Vu pour affichage, à Tincey et Pontrebeau le, 06 mars 2019

Le maire

Denis RIONDEL